

Pays République du Tchad	Nom du projet auquel cette subvention contribue Chad_ESPIG_05/22/2018	Identifiant du projet GPE0000297	ID du projet (le cas échéant) SC180655
Agent Partenaire UNICEF	Type de subvention ESPIG	Date d'approbation de la subvention 05/22/2018	Date de démarrage du financement 06/01/2018
Date de clôture du financement 12/31/2024	Montant du financement 50,044,830 (USD)	Date de dépôt du rapport 07/04/2025	

La mise en œuvre du projet

Évaluation de la mise en œuvre du projet : pertinence

Pertinence globale

Niveau de pertinence globale 1
Haute

Description détaillée

Le Projet de Renforcement de l'Éducation et de l'Alphabétisation au Tchad (PREAT), approuvé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) en mai 2018 a permis de contribuer aux efforts du Gouvernement tchadien formulés dans le Plan Intérimaire de l'Education au Tchad (PIET, 2018-2024) afin de préserver et d'élargir l'accès à l'enseignement primaire, d'améliorer le taux d'achèvement (de 45,5% en 2016 à 48% en 2024). Durant la mise en œuvre, les interventions du PREAT étaient restées cohérentes avec les objectifs du PIET contribuant ainsi à l'amélioration du taux d'achèvement au primaire passant de 45,5% en 2016 à 48,0% en 2024 (Annuaire Statistique de l'Education 2023-2024). Préparé conjointement par le Ministère de l'Education et de la Promotion Civique (MENPC) et les deux agents partenaires, l'UNICEF et l'UNESCO, et ensuite validé par le Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE), le présent rapport met en exergue les principales réalisations du PREAT sur la période de juin 2018 à décembre 2024. Le PREAT se caractérise en premier lieu par la pertinence de son approche au regard du contexte éducatif tchadien, caractérisé à la fois par les problématiques « d'offre éducative » (notamment d'un point de vue bâtimентаire) mais également de « performance éducative », posant la question de la montée en compétences des enseignants et de l'ensemble de la chaîne éducative, des conditions d'acquisition des savoirs par les élèves... Cette approche globale de l'alphabétisation et de l'éducation (incluant également les problématiques de pilotage et de système d'information) a permis de dessiner une stratégie (déclinée au travers de moyens et d'actions) fédératrice pour les parties-prenantes, qu'il s'agisse des financeurs, des institutions étatiques nationales ou régionales ou encore des enseignants. En matière d'alphabétisation et d'éducation de base non-formelle, le PREAT a été particulièrement efficace, malgré des facteurs externes qui ont pu peser sur le déploiement des actions. La stratégie du « Faire-faire », s'appuyant sur plus de 100 opérateurs sur l'ensemble des provinces bénéficiaires, est pertinente et fonctionne bien.

Avis des bénéficiaires sur la pertinence

Description détaillée

L'évaluation du PREAT, conduite par l'équipe d'évaluation de KPMG entre les mois de mai et de novembre 2023, s'est appuyée sur deux principaux types de données : une analyse documentaire, en particulier les éléments relatifs à la programmation ; des entretiens réalisés auprès des acteurs du Programme1, au travers de trois déplacements (en avril et juin 2023) sur site et de différentes consultations téléphoniques.

Cette évaluation s'inscrit également dans un contexte de nouveau cycle de financements des projets. Le référentiel de la présente évaluation comprend plus d'une dizaine de questions évaluatives structurées autour des 7 registres suivants :

- La pertinence du projet tel que conçu en 2018 et ajustés chemin faisant pour s'adapter aux besoins des parties prenantes ;
- La cohérence interne des objectifs et activités du PREAT ;
- La cohérence externe, vis-à-vis d'autres cadres d'intervention ;
- L'efficience de la mise en œuvre ;
- L'efficacité du projet, à savoir l'atteinte de leurs résultats au regard des objectifs initiaux, tant quantitatifs que qualitatifs
- Les impacts, à savoir les changements produits pour les publics concernés ;
- La durabilité des projets, à savoir la probabilité de les poursuivre et d'en pérenniser les effets

L'analyse de la pertinence des deux projets repose sur les questions évaluatives suivantes :

- Les composantes et objectifs des projets sont-ils adaptés aux besoins de la population tchadienne ?
- Dans quelle mesure les projets ont-ils intégré des considérations relatives à l'équité, au genre et à l'inclusion des jeunes ?

Des projets établis sur la base d'une analyse sectorielle des besoins et partagée par une pluralité d'acteurs.

L'évaluation (entretiens, analyse documentaire) a montré que le PREAT a été construit à l'aune d'une analyse approfondie du secteur, permettant d'identifier les problématiques majeures en matière d'éducation. En effet, il est directement issu du Plan Intérimaire de l'Education du Tchad (PIET), dont la stratégie a été élaborée de manière participative, en impliquant une pluralité de parties prenantes :

- Les acteurs des niveaux centraux et déconcentrés
- Les acteurs de la société civile
- Les organisations syndicales
- Les partenaires techniques et financiers
- Les structures représentatives des parents d'élèves.

Des travaux de concertation (ateliers de réflexion, de partage et de validation) ont été réalisés avec ces acteurs sous la responsabilité de l'UNESCO afin d'élaborer le modèle de simulation. Une consultation nationale a également été organisée en juillet 2017 avec les principaux acteurs du système éducatif (DREN, APE, responsables des institutions d'enseignement supérieur, ONG, Association des maîtres communautaires, représentants des confessions religieuses, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social etc.)

Par ailleurs, un état des lieux du système éducatif a été effectué, au travers d'une mission de terrain auprès des acteurs locaux et notamment des bénéficiaires directs et indirects d'une stratégie éducative : les élèves, parents d'élèves, enseignants, autorités scolaires au niveau déconcentré. Le PREAT et leurs différentes composantes répondent ainsi à des besoins objectivés dans le cadre du PIET, à titre d'exemples :

- Un faible niveau de scolarisation (près de la moitié des enfants de 6 à 14 ans sont hors du système scolaire) et un recul du niveau de scolarisation entre 2015 et 2016 du fait de la crise financière (baisse du taux brut de scolarisation de 91,9% à 86,4% sur la période). Par ailleurs, le taux d'achèvement dans le primaire est très faible (44,1% en 2017). C'est à cet enjeu de non-scolarisation des enfants au Tchad que les composantes 1 du PREAT répond. C'est également aux enjeux de forte proportion d'enfants hors système scolaire et d'envoi et d'entrées tardifs des enfants à l'école que les composantes 3 du PREAT cherche à répondre.
- Un faible niveau d'équipement des classes dans le primaire (ressources pédagogiques) d'après les études du PASEC 2014 ; une insuffisance des manuels scolaires (4,4% des élèves au niveau national disposent de leur propre manuel en lecture et 3,6% en mathématiques) ; un niveau académique des enseignants insatisfaisant (le PIET indique que 3 élèves sur 4 sont encadrés par des enseignants dont le

diplôme le plus élevé ne dépasse pas le niveau secondaire). La composantes 2 du PREAT tâche de répondre à ces besoins identifiés.

- Un taux d’analphabétisme élevé (77,7% en 2017) ; une insuffisance et une baisse du nombre de centre d’alphabétisation recensés entre 2013-2014 (2 675 centres) et 2014-2015 (2 565 centres), ce qui explique l’élaboration des composantes 3 du PREAT.

Les acteurs interrogés évoquent également la réalisation d’un travail approfondi d’explicitation de la théorie du changement des deux projets. La théorie du changement est a fait l’objet d’une partie dédiée dans le document de programme du PREAT.

De manière générale, les acteurs interrogés dans le cadre de l’évaluation (PTF, gestionnaires de projets, opérateurs etc.) soulignent que le secteur éducatif n’a pas été priorisé dans les arbitrages budgétaires de l’Etat. Des acteurs du MENPC indiquent par ailleurs que de nouveaux enjeux ont émergé (en lien avec des situations d’urgence comme les troubles sécuritaires liés aux conflits intercommunautaires au Soudan) et que les ressources ont été allouées vers celles-ci. Ainsi, la réponse aux besoins identifiés en termes d’éducation repose essentiellement sur l’action des partenaires techniques et financiers.

Évaluation de la mise en œuvre du projet : Efficacité

Efficacité globale

Niveau de pertinence globale 2

Haute

Description détaillée

De manière globale, le MENPC, l’UNICEF et l’UNESCO ont réalisé des progrès significatifs sur la période de mise en œuvre du PREAT (2018-2024) comme le démontre le niveau d’atteinte des résultats présentés au niveau des composantes et sous composantes.

Le programme a permis la construction de 450 nouvelles salles de classe et leur équipement avec 11 250 tables bancs pour les élèves ; ii) la fourniture de 450 tables et chaises pour les enseignants ; iii) la construction de 900 cabines de latrines séparées filles et garçons et iv) la réalisation de 75 points d’eau soit un taux de réalisation de 100%.

un total de 187 397 élèves dont 86 340 filles (46% de filles) ont été encadrés par 6 649 enseignants contractualisés dont 1 033 femmes.

Au total 5 039 511 manuels ont été distribués dont 2 235 914 manuels scolaires de mathématiques et lecture et 50 384 guides pédagogiques pour les élèves des cours préparatoires (CP) ; 1 372 962 manuels de lecture, 1 132 172 manuels de mathématiques et 298 463 manuels de sciences, distribués aux élèves des cours élémentaires (CE et CM) ainsi que 896 160 ardoises pour les élèves de CP.

Le projet ainsi a formé de 821 Inspecteurs et animateurs pédagogiques de l’enseignement primaire dont 14 femmes, 5017 directeurs d’école primaire parmi lesquels 73 femmes et plus de 11300 enseignants chargés de cours du primaire y compris les maîtres communautaires du niveau zéro.

Toujours dans le volet formation des enseignants le projet a spécifiquement formé près de 6000 maîtres communautaires du niveau zéro (MCO) dont 2917 femmes sur 45 jours effectifs.

446 enseignants-formateurs des ENIB ont été recyclés et formés sur la conception et la production des contenus des cours numérisés, capitalisant ainsi la triste expérience de la Covid avec l’arrêt brutale des enseignements dans tous les établissements scolaires du pays.

235 inspections de l’Enseignement Primaire (IPEP) de la zone de priorité 1&2 du PREAT ont bénéficié du matériels logistiques et didactiques.

L’évaluation des acquis scolaires des élèves de CE2 et CM2, qui s’est déroulée en mai 2023, a enregistré 3524 élèves de la classe de CE2 et 3330 élèves de la classe de CM2. Plus de 53% des élèves qui ont participé aux tests d’évaluation des acquis scolaires sont des garçons. En classe de CE2 l’effectif des filles est 1630 soit environ 46, 25% de l’effectif total des élèves et celui des garçons est de 1 894 (53,75%).

En classe de CM2, l’effectif des filles est de 1 502 soit 45,11% et 1 828 de garçons ce qui représentant 54,89% de l’effectif des élèves. Au niveau des enseignants, 51,28% sont en zone rural et 48,72% en zone urbain. En termes de niveau de formation académique, 38,27% possèdent le BEPC/ BEF et 32,91% le niveau Baccalauréat, 27,30% ont un niveau Supérieur au Baccalauréat.

le nombre cumulé d’apprenants a atteint 58046 en alphabétisation de base, 11797 en formations techniques spécifiques des femmes, 5983 en formations techniques spécifiques des jeunes. Ces résultats cumulés démontrent que la sous-composante 3.1 a contribué à la formation et à l’autonomisation de 75 526 apprenants, dont 64 037 filles et femmes (cible de 46 000, 164%). Toutes ces cohortes ont été évaluées, donnant des résultats très satisfaisants. En alphabétisation de base des jeunes et adultes, 53 435 apprenants ont été évalués, avec un taux de réussite de 93,8%. Au programme des Formations

Techniques Spécifiques des femmes, 11289 ont été évaluées, avec 98,4% de réussite ; en Formations Techniques Spécifiques des jeunes, 5522 apprenants ont été évalués, avec un taux de réussite de 92,6%.

Au titre de l'éducation de base non formelle, le nombre cumulé d'apprenants a atteint 43 318 dont 21 838 filles. Sur le plan de l'évaluation, 40 517 apprenants ont été évalués avec un taux de réussite de 87,77%.

En 2022, le Plan de renforcement des capacités des institutions et des cadres du MENPC a été élaboré ainsi que l'organisation de la formation de 67 cadres dont 15 femmes du CNC et du MENPC sur diverses thématiques telles que la conception, l'élaboration, l'expérimentation et l'évaluation des curricula, manuels scolaires et guides pédagogiques selon l'APC, Politique Sectorielle et Gestion des Systèmes Éducatifs.

La production des annuaires statistiques scolaires des années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et du rapport d'analyse 2018-2019 du MENPC et des annuaires statistiques des années académiques 2015-2016 ; 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 et 2019-2020 du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Dans le cadre de la décentralisation du SIGE, 39 cadres dont 6 femmes du MENPC et du MESRI ont été formés à l'utilisation de StatEduc, au calcul et à l'interprétation des indicateurs. Cette formation a permis d'outiller les différents cadres tant du niveau central que déconcentré dans la saisie, le traitement, l'exportation des données et la génération d'un annuaire statistique provincial.

Efficacité par composante/objectif

Composante/objectif	Niveau de réalisation (niveau de résultat) à la clôture du financement 3
Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire	Haute

Brève description des principales réalisations et des principales difficultés, par composante/objectif.

Composante 1 : Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire (coût de 21 millions USD) avec une sous-composante 1.1 : Amélioration de l'infrastructure scolaire de l'enseignement primaire (coût de 10,8 millions USD) : la mise en œuvre de cette sous-composante a permis d'améliorer les conditions d'accès et la qualité des infrastructures scolaires au niveau de l'enseignement primaire dans les provinces les plus défavorisées. Il s'agit de Barh El-Gazal, du Chari Baguirmi, du Guéra, du Kanem, du Logone Occidental, du Moyen Chari, de la Tandjilé, du Ouaddai et de Sila. Cela s'est traduit par la construction de 450 nouvelles salles de classe et leur équipement en 11 250 tables bancs pour les élèves ; ii) la fourniture de 450 tables et chaises pour les enseignants ; iii) la construction de 900 cabines de latrines séparées filles et garçons et iv) la réalisation de 75 points d'eau. Cet objectif a été totalement atteint (soit 100% de réalisation).

Sous-Composante 1.2 : Contractualisation et subvention des enseignants de l'enseignement primaire (coût de 10,2 millions USD) : Cette sous-composante vise à améliorer l'accès et l'équité par une allocation suffisante des enseignants qualifiés, à travers la contractualisation et la subvention des enseignants et le développement d'une politique de gestion des carrières plus transparente et plus efficace. A la fin du projet, au total, 187 397 élèves dont 86 340 filles (46% de filles) ont été encadrés par 6 649 enseignants contractualisés dont 1 033 femmes dans 1 363 écoles des provinces défavorisées à savoir le Kanem (168 écoles), le Lac (234 écoles), le Logone Oriental (420 écoles), le Mandoul (431 écoles) et le Sila (110 écoles) durant la période de mise en œuvre du projet. Ces enseignants contractualisés ont perçu mensuellement leurs subsides.

Composante/objectif	Niveau de réalisation (niveau de résultat) à la clôture du financement 3
Amélioration des conditions d'encadrement et d'enseignement	Haute

Brève description des principales réalisations et des principales difficultés, par composante/objectif.

Composante 2. Amélioration des conditions d'encadrement et d'enseignement (Coût de 15,5 millions USD) avec une sous-composante 2.1. Dotation en manuels scolaires de l'enseignement primaire (Coût de 10,9 millions USD) : La sous-composante 2.1 qui concerne la dotation en manuels scolaires de l'enseignement primaire. Cette sous-composante vise à améliorer le niveau d'acquisition des élèves dans les disciplines fondamentales. Plus spécifiquement, elle vise à doter les élèves en manuels de lecture, calcul et sciences, doter les élèves des cours préparatoires (CP) en ardoises et doter les enseignants en guides pédagogiques. Au total 5 042 511 manuels ont été distribués dont 2 235 914 manuels scolaires de mathématiques et lecture et 50 384 guides pédagogiques pour les élèves des cours préparatoires

(CP) ; 1 372 962 manuels de lecture, soit 2 élèves pour un livre, 1 132 172 manuels de mathématiques, soit 3 élèves pour un livre et 298 463 manuels de sciences, soit 5 élèves pour un livre distribués aux élèves des cours élémentaires (CE et CM) ainsi que 896 150 ardoises pour les élèves de CP. Ces distributions ont été accompagnés par la formation de 9 803 enseignants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 et des classes combinées de CE1-CE2 et CM1-CM2 dont 1 879 femmes à l'utilisation des manuels étoiles. Cette sous composante a également appuyé l'élaboration du curriculum du préscolaire. En effet, le Gouvernement du Tchad à travers le Ministère de la Femme et de l'Enfance (MFE) a été soutenu pour élaborer un curriculum, guide pédagogique et livrets d'activités préscolaires (activités mathématiques, activités langagières, activités d'éveil scientifique et activités graphiques). Un comité technique interministériel a été mis en place incluant le Centre National des Curricula (CNC) du MENPC. Ce comité a été accompagné par une consultante internationale recruté par l'UNICEF. Après la phase d'élaboration, 550 kits de documentation pédagogique (1 curriculum, 1 guide pédagogique, 4 livrets) ont été imprimés et distribués aux formateurs et encadreurs du préscolaire dans 17 provinces afin de mettre en place une expérimentation pédagogique et ainsi prendre en compte les réalités locales. 539 encadreurs du préscolaire dont 423 femmes ont bénéficié de formation et suivi pédagogique pendant l'utilisation de ces documents. A l'issue de cette phase d'expérimentation, le MFE a validé cette documentation pour une utilisation à l'échelle nationale dans toutes les structures du préscolaire.

Sous-composante 2.2. Amélioration de la formation continue de différents acteurs de la chaine pédagogique et d'encadrement (1,063 millions USD) Formation des Inspecteurs, des animateurs pédagogiques, Directeurs et Enseignants chargés de cours du primaire selon le plan de formation continue. Le PREAT a permis de réaliser une grande action de renforcement des capacités qui a impacté dans le sens d'une amélioration les conditions d'encadrement et d'enseignement avec notamment des thématiques axées sur la gestion des apprentissages, la gestion de la classe et l'évaluation des acquis des apprentissages. Pour ce qui est spécifiquement des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique du Primaire, une thématique pertinente sur le leadership pédagogique a recentré ces acteurs sur l'encadrement de proximité des enseignants sous leurs responsabilité. Le projet ainsi a formé de 821 Inspecteurs et animateurs pédagogiques de l'enseignement primaire dont 14 femmes, 5017 directeurs d'école primaire parmi lesquels 73 femmes et plus de 11300 enseignants chargés de cours du primaire y compris les maîtres communautaires du niveau zéro, dans les zones d'intervention de priorité 1 et 2 du projet. Cependant, avec des programmes scolaires du primaire assez anachroniques cet impacte reste mitigé. Fort heureusement un nouveau cadre d'orientation curriculaire a été validé et avec la réécriture des programmes, les enseignants formés mettront aisément en pratique les acquis des formations reçues. Toujours dans le volet formation des enseignants le projet a spécifiquement formé près de 6000 maîtres communautaires du niveau zéro (MCO) dont 2917 femmes sur 45 jours effectifs. La prestation des bénéficiaires dans les salles de classes est appréciée par les superviseurs pédagogiques. Ils ont sensiblement amélioré leur manière d'enseigner et de prendre en charge les apprenants. Il est à signaler aussi que malgré l'état d'hibernation des ENIB, 446 enseignants-formateurs des ENIB ont été recyclés et formés sur la conception et la production des contenus des cours numérisés, capitalisant ainsi la triste expérience de la Covid avec l'arrêt brutale des enseignements dans tous les établissements scolaires du pays. Le domaine de l'éducation inclusive n'a pas été du reste. En effet, 180 éducateurs des centres éducatifs pour apprenants en situation de déficience auditive et visuelle ont bénéficié d'une formation pertinente axées sur comment réussir son enseignement avec le langage labial, gestuel et avec le Braille. En ce qui concerne l'amélioration des conditions de suivi et d'encadrement des enseignants, des nouveaux outils de suivi-encadrement des enseignants ont été élaborés et testés dans le cadre d'un plan de suivi triennal. Des missions de suivi des enseignants par les inspecteurs et les animateurs ont été organisées pour matérialiser l'encadrement de proximité des enseignants du primaire qui a toujours constitué une préoccupation. Cependant, l'absence des moyens roulants compromet l'efficacité de leur action sur le terrain. Nous pensons que la dotation en engin motorisé accroîtra leur présence dans les salles de classe et leur efficacité dans l'encadrement des enseignants. En termes de pertinence et d'impact, il importe de signaler également la construction des bâtiments de deux Espaces numériques fonctionnels dans deux structures bénéficiaires : l'ENIB de Massakory et l'ENIB de Laï dans les provinces de Hadjer-Lamis et de la Tandjilé. Ces cyber structures scolaires alimentés en énergie photovoltaïque sont équipés en mobilier de qualité et de matériels informatiques et de bureautique importants. L'impact s'apprécie déjà à travers l'introduction effective des TICE dans l'enseignement et la formation des enseignants dans ces localités. Dans le même sciage, deux Risographes acquis par le projet ont été rétrocédés à la Direction de la Formation des Enseignants. 235 Inspections de l'Enseignement Primaire (IPEP) de la zone de priorité 1&2 du PREAT ont bénéficié du matériels logistiques et didactiques.

Sous-composante 2.3. Amélioration du système d'évaluation des acquis scolaires des élèves (1,131 millions USD). Lancé en février 2022, le processus de l'évaluation des acquis a commencé par l'élaboration d'un cadre de référence nationale pour l'évaluation des acquis scolaires au Tchad. Il s'en est suivi plusieurs activités : échantillonnage, élaboration des items, mise à l'essai, analyse psychométrique et réadaptation des items, formation des administrateurs de test, l'évaluation nationale, contrôle de cohérence, saisie des données, apurement des bases de données, analyse des données, élaboration du rapport d'analyse et validation nationale du rapport. L'évaluation des acquis scolaires des élèves de CE2 et CM2, qui s'est déroulée en mai 2023, a enregistré 3524 élèves de la classe de CE2 et 3330 élèves de la classe de CM2. Plus de 53% des élèves qui ont participé aux tests d'évaluation des acquis scolaires sont des garçons. En classe de CE2 l'effectif des filles est 1630 soit environ 46, 25% de l'effectif total des élèves et celui des garçons est de 1 894 (53,75%). En classe de CM2, l'effectif des filles est de 1 502 soit 45,11% et 1 828 de garçons ce qui représentant 54,89% de l'effectif des élèves. Au niveau des enseignants, 51,28% sont en zone rural et 48,72% en zone urbain. En termes de niveau de formation académique, 38,27% possèdent le BEPC/ BEF et 32,91% le niveau Baccalauréat, 27,30% ont un niveau Supérieur au Baccalauréat.

Composante/objectif	Niveau de réalisation (niveau de résultat) à la clôture du
---------------------	--

Amélioration de l'offre et de la qualité de l'Alphabétisation et de l'Éducation de base non formelle	financement 3 Haute
--	-------------------------------

Brève description des principales réalisations et des principales difficultés, par composante/objectif.

Composante 3. Amélioration de l’offre et de la qualité de l’alphabétisation et de l’éducation de base non formelle (3,743 millions USD) Sous-Composante 3.1. Amélioration de l’offre et de la qualité de l’alphabétisation (2,450 millions USD). Les principales réalisations se caractérisent par un renforcement de la sensibilisation/ formation des opérateurs en Alphabétisation et Education non formelle (AENF), le renforcement des capacités de la chaine d’encadrement et la mobilisation des populations afin de susciter leur adhésion massive à la campagne d’alphabétisation et de préparer la pérennisation des acquis du projet. Les effectifs prévus ont été atteints, au niveau de tous les programmes d’alphabétisation et de formation des adultes : En effet, le nombre cumulé d’apprenants a atteint 58046 en alphabétisation de base, 11797 en formations techniques spécifiques des femmes, 5983 en formations techniques spécifiques des jeunes. Ces résultats cumulés démontrent que la sous-composante 3.1 a contribué à la formation et à l’autonomisation de 75 526 apprenants, dont 64 037 filles et femmes (cible de 46 000, 164%). Toutes ces cohortes ont été évaluées, donnant des résultats très satisfaisants. En alphabétisation de base des jeunes et adultes, 53 435 apprenants ont été évalués, avec un taux de réussite de 93,8%. Au programme des Formations Techniques Spécifiques des femmes, 11289 ont été évaluées, avec 98,4% de réussite ; en Formations Techniques Spécifiques des jeunes, 5522 apprenants ont été évalués, avec un taux de réussite de 92,6%. Des formations ont été organisées à l’intention de la chaine d’encadrement pédagogique au niveau provincial. Le processus de modernisation de l’alphabétisation a également été entrepris, notamment avec l’élaboration de la stratégie d’alphabétisation numérique et l’acquisition de 60 téléphones portables pour concrétiser l’expérimentation de ladite stratégie. Enfin, un atelier technique s’est tenu en février 2024, à Bakara, avec pour objectifs d’analyser et de capitaliser les résultats de toutes les évaluations sommatives des apprentissages réalisées de 2020 à 2023. Ces travaux ont pris en compte les résultats des deux sous-composantes 3.1 et 3.2. Sous-Composante 3.2. Amélioration de l’offre et de la qualité de l’éducation de base non formelle (EBNF) (1,293 millions USD) : les actions menées au niveau de la sous-composante 3.1 ont également concerné cette sous-composante 3.2 ; notamment le renforcement des capacités des principaux acteurs de terrain. Les effectifs prévus ont été atteints, voire dépassés, au titre de l’Education de base non formelle des 9-14 ans. En effet, le nombre cumulé d’apprenants a atteint 43 318 dont 21 838 filles. Sur le plan de l’évaluation, 40 517 apprenants ont été évalués avec un taux de réussite de 87,77%. Les activités majeures du programme d’Education de base non formelle des adolescents se sont couronnées par la validation des nouveaux programmes et des nouveaux curricula (27 décembre 2023). Cette validation des nouveaux programmes marque une étape décisive dans la restructuration de la formation. En effet, les animateurs de centres ainsi que les encadreurs pédagogiques, étaient auparavant confrontés à une diversité de parcours (4ans ou 2 ans ou 300 heures), ce qui ne favorisait pas la qualité des apprentissages. Les nouveaux programmes proposent une harmonisation en un cycle de 3 ans de formation. Les encadreurs pédagogiques de l’alphabétisation et de l’éducation de base non formelle ont bénéficié d’une formation sur l’utilisation desdits programmes (décembre 2023, janvier et février 2024), à Mongo et à Moundou. Il s’agit précisément de 10 Délégués provinciaux de l’éducation, de 10 Inspecteurs pédagogiques d’alphabétisation et d’éducation non formelle (IPAENF) et de 91 chefs de service d’alphabétisation.

Composante/objectif	Niveau de réalisation (niveau de résultat) à la clôture du
Amélioration des capacités de gestion du système	financement 3 Haute

Brève description des principales réalisations et des principales difficultés, par composante/objectif.

Composante 4. Amélioration des capacités de gestion du système (2,802 millions USD) Sous-Composante 4.1. Renforcement des capacités de pilotage et de gestion (1,203 millions USD). En 2022, le Plan de renforcement des capacités des institutions et des cadres du MENPC a été élaboré ainsi que l’organisation de la formation de 67 cadres dont 15 femmes du CNC et du MENPC sur diverses thématiques telles que la conception, l’élaboration, l’expérimentation et l’évaluation des curricula, manuels scolaires et guides pédagogiques selon l’APC, Politique Sectorielle et Gestion des Systèmes Éducatifs. La revue sectorielle a été organisée ainsi qu’une étude diagnostique sur la pertinence des curricula existants et leur adéquation avec les besoins locaux de développement au Tchad. En 2023, le renforcement des capacités de pilotage et de gestion s’est concentré sur l’élaboration de la stratégie nationale de l’éducation inclusive. Ainsi, une équipe de 12 cadres du MENPC a été mise sur pied par arrêté et a été encadré par un consultant national pour la conception des outils de collecte des données sur les discriminations en milieux scolaires et l’éducation inclusive en fin d’année 2023. Ces outils ont permis la collecte des données dans les 4 académies et la ville de N’Djamena. Le rapport d’état des lieux sur les discriminations en milieux scolaires et l’éducation inclusive a permis à ladite équipe d’ébaucher la stratégie nationale d’éducation inclusive. Aussi, dans le cadre de suivi et évaluation des impacts par la société civile, une mission de quatre équipes composées chacune de 3 cadres a sillonné les 8 académies pour évaluer les réalisations des projets PREAT et PREAT. Dans le cadre du renforcement de capacité institutionnelle, la société civile a été dotée d’équipements informatiques. Sous-Composante 4.2. Amélioration et renforcement du système d’information (1,599 millions USD). L’objectif de cette sous-composante est la gestion administrative efficiente et le pilotage stratégique du système éducatif à travers un Système

d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) modernisé. Les principales réalisations se présentent comme suit : (i) La production des annuaires statistiques scolaires des années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et du rapport d'analyse 2018-2019 du MENPC et des annuaires statistiques des années académiques 2015-2016 ; 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 et 2019-2020 du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). La publication de ces annuaires a permis de mettre à la disposition des acteurs et partenaires du système éducatif des données actualisées de tous les niveaux d'enseignement. Il faut dire que depuis près de 13 ans, le Tchad a produit sans interruption les annuaires statistiques du secteur de l'éducation et de la formation faisant ainsi du Tchad un bon exemple de la sous-région en matière de production de données statistiques scolaires. (ii) La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) du Secteur de l'éducation et de la formation à travers la mise en place d'une base de données SIG au niveau central et des bases de données SIG pour chacune des 23 provinces avec l'appui technique d'un consultant international. Une approche formation action a été utilisée permettant aussi le renforcement des capacités de l'équipe au processus de mise en place du SIG et la production des cartes thématiques qui visent à représenter graphiquement sur un fond de carte des données se rapportant à un phénomène thématique comme le taux brut de scolarisation par province. Les cartes thématiques facilitent la prise de décision et la planification des besoins éducatifs au niveau local. (iii) Au total 20 cadres dont 03 femmes du MENPC et principalement de la Direction de l'Analyse, de la Prospective et de la Carte Scolaire (DAPCS) ont été formés à l'utilisation de QGIS (Quantum-GIS) pour la production des cartes thématiques en janvier 2022. (iv) Le géoréférencement en décembre 2023 de 4 711 structures éducatives publiques et privées (écoles primaires ; établissements secondaires général et technique, Centre d'Education de Base non formelle) dans 5 provinces (Ville de N'Djamena, Ouadaï, Logone oriental, Bar El Gazal et Guéra) grâce à l'acquisition de 690 tablettes et la formation de l'équipe technique de 20 cadres de la DAPCS à l'utilisation de Kobotoolbox pour la collecte des données en ligne et surtout des coordonnées géographiques des écoles. Les résultats du géoréférencement ont permis d'opérationnaliser la carte scolaire géoréférencée de ces 5 provinces. (v) Dans le cadre de la décentralisation du SIGE, 39 cadres dont 6 femmes du MENPC et du MESRI ont été formés à l'utilisation de StatEduc, au calcul et à l'interprétation des indicateurs. Cette formation a permis d'outiller les différents cadres tant du niveau central que déconcentré dans la saisie, le traitement, l'exportation des données et la génération d'un annuaire statistique provincial. (vi) L'opérationnalisation de la décentralisation du SIGE dans les 10 provinces pilotes à travers la dotation en équipement et matériel informatique et kit solaire des unités provinciales des statistiques. Cette dotation est composée par province d'un serveur, de 5 ordinateurs fixes, d'une imprimante multifonction, de mobilier de bureau et d'un kit solaire pour pallier le manque d'Energie. (vii) La salle SIGE du MENPC a aussi été à cet effet dotée en matériel informatique de nouvelle génération et de projection composé de 20 ordinateurs fixes destinés à la saisie des données, 15 ordinateurs portables affectés au personnel en charge du SIGE, 2 serveurs de données et accessoires, un onduleur de 40KVA, un copieur de grande capacité, un écran de projection motorisé, 2 vidéoprojecteurs, du mobilier de bureau et l'installation de 3 climatiseurs dans la salle SIGE. (viii) La décentralisation du SIGE a été testée avec succès dans 40 écoles de ville de N'Djamena. Ces écoles ont bénéficié chacune d'un ordinateur de bureau et d'un kit solaire. (ix) 40 directeurs d'écoles ont bénéficié d'une formation informatique de base pour leur permettre l'utilisation efficiente de l'outil informatique mis à leur disposition dans le cadre l'utilisation des TIC pour la collecte des données au niveau des écoles. Une cérémonie médiatisée de remise officielle des équipements informatiques et de kits solaires aux 40 établissements a eu lieu au lycée Félix Eboué de N'Djaména le 28 décembre 2022. (x) Une étude de faisabilité de l'interconnexion du siège du MENPC avec ses Directions techniques et déconcentrées a été réalisée avec l'appui technique d'un expert en réseau et télécommunication recruté à cet effet. Le rapport de l'étude est disponible et fait ressortir l'existence des réseaux informatiques locaux dans les 10 provinces bénéficiant de l'appui projet dans le cadre de la décentralisation du SIGE. La solution proposée pour l'interconnexion est la mise en place d'un réseau VSAT. Il reste l'opérationnalisation de sa mise en place. (xi) Le développement d'applications informatiques pour le MENPC – déploiement et contextualisation de MIRADOR - pour la gestion efficiente des ressources humaines du MENPC notamment du personnel enseignant et une application de gestion des examens et concours qui viennent pallier les grandes difficultés de gestion rencontrées par le Ministère (obsolescence de la base des données de gestion des ressources humaines, utilisation de procès-verbaux papier, augmentation du nombre de candidats aux examens). Ces applications permettront de faciliter et objectiver l'exploitation des résultats des examens pour une analyse du niveau des acquisitions de compétences des candidats. Ces données viennent compléter celles du SIGE classique. Ces progrès importants réalisés et les réussites sont attribuables à la bonne collaboration entre les deux agents partenaires (UNICEF et UNESCO) et les cadres du MENPC et grâce aussi aux différentes missions régulières de suivi et de supervision des activités mises en œuvre sur le terrain.

Contribution au progrès du système (y compris la part variable)

Description détaillée

(i) : Progrès au niveau sectoriel : Le PREAT, approuvé par le Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) en mai 2018, a contribué à l'atteinte des résultats du Plan Intérimaire pour l'Education au Tchad (PIET 2018-2024) visant à préserver et d'élargir l'accès à l'enseignement primaire, d'améliorer le taux d'achèvement de 45,5% en 2016 à 48% en 2024.

(ii) : L'accès à la part variable était conditionné à l'atteinte de cinq indicateurs de transformation retenus, à savoir (i) l'amélioration du taux de survie à la dernière année du primaire ; (ii) la réduction du taux de redoublement au primaire ; (iii) la mise en place de l'instance d'évaluation des acquis scolaires des élèves ; (iv) la réalisation de la première évaluation nationale et (v) la réduction de l'indice de disparité de répartition des enseignants formés et rémunérés entre les milieux. Ces cinq indicateurs ont été répartis entre trois catégories (efficience, acquis scolaire et équité). Pour la première tranche de la part variable, les indicateurs 1, 2 et 3 ont fait l'objet d'une évaluation pour le décaissement au prorata de l'atteinte des objectifs en 2020, avec un montant maximal pouvant être décaissé de 6 846 414 USD. En 2021, le consultant externe recruté par l'UNESCO a procédé à la vérification du niveau d'atteinte des indicateurs de la part variable. Les résultats de l'évaluation ont montré que l'ensemble des indicateurs de cette première tranche de la part variable ont été atteints. En juillet 2021, une note détaillant les calculs, dont les méthodes utilisées, les sources de données et les résultats obtenus, a été partagée avec les membres du GLPE pour leur revue et commentaires. Cette note a été soumise au Secrétariat du GPE en août 2021 et en décembre 2021, le Secrétariat du GPE a confirmé aux agents partenaires la possibilité de décaisser immédiatement le montant concerné par cette première tranche de la part variable sans le besoin d'attendre l'autorisation formelle de la part du GPE. Ainsi, l'UNICEF et l'UNESCO se sont mis d'accord sur le montant à décaisser pour la première tranche : en appliquant la proportion de la part variable de l'UNICEF sur le total, l'UNICEF a procédé au décaissement partiel de 54% du montant concerné par les indicateurs de 2020, soit 3 673 559 USD et l'UNESCO 46% du montant total de la première tranche de la part variable.

La deuxième tranche de la part variable (progrès à évaluer en 2021) correspondant à un montant total de 8 167 000 USD, a fait l'objet d'une révision dans la requête de restructuration soumise au Secrétariat du GPE en décembre 2021. Bien que les estimations des indicateurs aient montré l'atteinte de la plupart des cibles concernées, l'indicateur 2.2, concernant la réalisation de la première évaluation nationale, a été reportée à une date ultérieure. En effet, les facteurs perturbants dans l'apprentissage des élèves, notamment la recrudescence de la COVID-19 avec l'apparition de nouveaux variants et la fermeture temporaire des écoles à la suite des événements politiques et l'insécurité ont induit d'important biais dans les résultats de l'évaluation des acquis scolaires qui ne sauraient refléter les repères d'une année de référence pour la première année de l'évaluation. En vue de disposer des résultats de référence plus fiables et plus robustes, l'organisation de la première évaluation des acquis scolaires a été reprogrammée pour se tenir au cours de l'année scolaire 2021/2022. C'est dans ce contexte que la requête de restructuration du PREAT a proposé la conversion de l'approche de l'obtention de la deuxième tranche de la part variable (54% du montant total de la part variable) de celle d'ex-post à d'ex-ante. En février 2022, le Secrétariat du GPE a donné une réponse favorable à la demande de restructuration du PREAT qui a été soumise en décembre 2021 en autorisant la transformation de l'approche ex-post à celle d'ex-ante pour la part variable du Tchad. Le MENPC, l'UNICEF et l'UNESCO ont reconnu le caractère exceptionnel d'une telle décision qui a été prise généreusement par le GPE.

Autres répercussions

Description détaillée

La coordination avec la Banque Mondiale sur la gestion des enseignants du primaire, notamment leur contractualisation a été effective (sous composante 1.2) durant la période de mise en œuvre du PREAT. Il faut noter que la réussite de la contractualisation des enseignants dépendait en grande partie du niveau de coordination avec la Banque Mondiale qui a également le volet contractualisation des enseignants. Grâce à cette bonne collaboration, la duplication dans le paiement des enseignants a été évitée. Le partage des informations a été systématique entre l'APICED, l'UNICEF et la Banque Mondiale. Cette stratégie a permis d'assurer une complémentarité et répartition des zones d'intervention, entre le PREAT et le Projet d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad (PARSET) II, mais également de relever certains défis communs, à savoir la collaboration avec les opérateurs de la téléphonie mobile en charge du paiement des subsides aux enseignants contractuels. Aussi, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, une base de données unique de gestion des enseignants contractuels a été mise en place au sein de l'APICED/MENPC. Cela a facilité la coordination et la gestion de leurs paiements à travers un système commun entre le MENPC, UNICEF et la Banque Mondiale. L'un des plus grands avantages de cette base est qu'elle a permis d'éviter les duplications dans la prise en charge des enseignants contractuels tout en améliorant l'efficacité de leur gestion. Sa mise à jour est effectuée en cas de remplacement des abandons ou de contractualisation des nouveaux enseignants. Cette base de données est gérée par le coordinateur de la plateforme logée à l'APICED/MENPC.

Conditions affectant le projet

Description détaillée

(i) : Les facteurs qui ont contribué à améliorer l'état d'avancement du projet ont été principalement liés à l'amélioration de la coordination entre les agents partenaires ainsi qu'à l'engagement des cadres du MENPC, responsables des composantes et sous-composantes. Pour les sous-composantes 1.1, 1.2 et 2.1, le MENPC et l'agent partenaire UNICEF ont travaillé conjointement durant la période de mise en œuvre. Les informations sur l'état d'avancement des réalisations ont été partagées de façon régulière avec le Directeur général du MENPC et le chef de file (Coopération Suisse). Ces mêmes informations ont été partagées par le coordinateur du PIET du MENPC aux responsables des composantes et des sous-composantes. Cette pratique a permis de renforcer la fluidité des échanges d'informations sur la mise en œuvre du PREAT.

Pour la construction des salles de classe sous la sous composante 1.1, les ingénieurs du MENPC, cadres de la Direction de l'Analyse et de la Prospective (DAPRO) ont été mobilisés de façon permanente et ont participé activement à l'analyse technique des offres soumises par les entreprises de construction. Dans le processus d'acquisition des manuels scolaires et guides sous la sous composante 2.1, les cadres du Centre National du Curricula (CNC) et de la Direction de l'Enseignement Primaire (DEP) ont participé activement à tout le processus allant de l'ouverture de l'appel d'offres à l'évaluation technique des dossiers reçus.

L'UNESCO, à la lumière des leçons tirées dans la mise en œuvre du PREAT au cours de l'année 2018, a pris plusieurs dispositions institutionnelles et administratives pour renforcer son antenne à N'Djamena et a instauré de nouvelles mesures opérationnelles dans le processus d'approbation des activités et des budgets qui ont permis d'accélérer la mise en œuvre du PREAT. En effet, l'UNESCO a procédé au renforcement des capacités et de l'autonomie de son antenne à N'Djamena à travers le recrutement de spécialistes supplémentaires, la nomination d'un chef d'antenne et une moindre dépendance envers l'antenne au bureau régional de Yaoundé dans le processus d'approbation des termes de référence (TDR), des budgets et d'autorisation de la mise à disposition des fonds pour l'exécution des activités sur le terrain. Ces dispositions ont permis à l'antenne d'être davantage opérationnelle et de répondre plus efficacement et rapidement aux attentes du Ministère. Par ailleurs, l'UNESCO a mis l'accent sur le renforcement des capacités des responsables du MENPC en charge des composantes du PREAT pour une meilleure connaissance des procédures financières de l'UNESCO, une bonne appropriation des activités et résultats attendus du PREAT. L'organisation a également porté une attention particulière sur la planification conjointe des activités avec le Ministère, le suivi et la supervision conjointe sur le terrain et l'adoption des modalités pratiques permettant d'accélérer la mise en œuvre des activités. En particulier, pour le système d'information de gestion de l'éducation (SIGE), la collecte des données 2017/2018 et 2018/2019 a été couplée pour rattraper le retard accusé dans la production des statistiques du secteur de l'éducation. L'organisation de la campagne statistique sur le terrain a bénéficié d'un plus grand soutien et implication des autorités et des responsables ministériels au niveau central et déconcentré. En ce qui concerne l'Alphabétisation et l'éducation de base non formelle, l'UNESCO et le Ministère ont adopté les options accélérées en l'Apprentissage et Education des Adultes (AEA) et l'Education de Base Non Formelle (EBNF) pour l'organisation des campagnes sur le terrain. Pour les activités relevant de la chaîne d'encadrement pédagogique, la démarche de formation en cascade et la tenue des sessions de formation des enseignants en parallèle sur plusieurs sites de regroupement ont permis de gagner considérablement en temps.

La pandémie de la COVID-19 a profondément affecté tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PREAT, tant au niveau national qu'international. Indépendamment de la volonté du MENPC et des agents partenaires, son impact profond sur la mise en œuvre du PREAT en termes de délai d'exécution des activités et de mécanisme de collaboration, a justifié l'élaboration d'une requête de révision du PREAT.

Au niveau national, tous les établissements scolaires ont été fermés à partir du 20 mars 2020, au lendemain de la confirmation du premier cas d'infection de COVID-19 sur le territoire tchadien. La décision a été prise dans l'effort du Gouvernement d'endiguer la propagation du virus dans les communautés scolaires. Les élèves et enseignants de tous les niveaux d'enseignement ayant été affectés, l'ampleur de l'impact de cette situation inédite était très importante : il est estimé que la fermeture des établissements scolaires due à la COVID-19 a privé au moins 3 millions d'élèves dont 1,3 millions filles (43%) de l'accès à l'éducation. La réouverture des établissements scolaires a commencé progressivement à partir du 25 juin 2020 avec la reprise partielle des classes d'examen. Elle a été suivie par la reprise des classes intermédiaires en octobre 2020 permettant ainsi l'achèvement de l'année scolaire 2019/2020.

Face à la pandémie et son impact sur le fonctionnement du système éducatif, le Gouvernement tchadien a mis en place dès le début de la pandémie le Comité scientifique de réponses éducatives (CSRE) chargé de la gestion de crise. En fin avril 2020, des partenaires sectoriels représentés par le Cluster Education se sont réunis autour de ce Comité afin d'élaborer des plans de réponse COVID-19 dont le « Plan sectoriel de l'éducation en réponse à la COVID-19 ». Le plan, ayant comme objectif d'assurer une continuité de l'apprentissage et de maintenir le contact avec le système éducatif, priorise entre autres i) des

offres alternatives d'éducation à distance ; ii) l'appui psychosocial et la protection des enfants ; iii) le développement des dispositifs d'accès à l'eau, de lavage des mains et des sanitaires ; et iv) l'alimentation scolaire. Le Comité a par ailleurs publié des calendriers scolaires flexibles basés sur des différents scénarii en fonction de l'évolution de la situation de la pandémie au Tchad.

Malheureusement, certains cadres du MENPC impliqués dans la mise en œuvre du PREAT ont subi un impact direct de la COVID-19. Ce fut notamment le cas du Directeur général du MENPC qui assurait le rôle clé dans la prise de décisions et les orientations stratégiques pour l'ensemble des programmes d'éducation engagés par les partenaires sectoriels, dont le PREAT. Son décès en mai 2020, a entravé temporairement la poursuite des activités et affaibli la capacité institutionnelle du MENPC dans l'exercice de son rôle de leadership et de coordination pour la mise en œuvre du PREAT. Par ailleurs, les locaux du MENPC ont été fermés pendant une période à la suite des décès survenus d'autres hauts responsables du MENPC de complications liées à la COVID-19. Cette situation a handicapé l'avancement de la mise en œuvre des activités du PREAT. En outre, des ordinateurs portables ont été fournis aux points focaux techniques du MENPC dans le but de renforcer leurs capacités en télétravail, en particulier l'amélioration du mécanisme de collaboration à travers des échanges virtuels.

Par ailleurs, il convient également de noter que la COVID-19 était en partie à l'origine de la soumission tardive du manuel de procédures au Secrétariat du GPE. En fait, le transfert des fonds du financement additionnel du PREAT approuvé en février 2020 était conditionné par la soumission d'une version finalisée et détaillée d'un manuel des procédures du PREAT décrivant les différentes procédures opérationnelles à appliquer par les deux agents partenaires tout au long de la mise en œuvre des activités. Toutefois, le consultant international mobilisé pour l'élaboration de ce manuel a subi un impact sévère de la COVID-19 l'empêchant de rendre le service dans le délai imparti. Finalement, le manuel des procédures a été soumis au Secrétariat du GPE en août 2020 à travers l'agent de coordination du Tchad, ce qui a permis en décembre 2020 d'avoir la confirmation du GPE pour la levée de la condition préalable à la demande de transfert de fonds.

Les grèves fréquentes déclenchées chaque année par le syndicat des enseignants ont impacté également la mise en œuvre de certaines activités du PREAT, notamment les formations des enseignants. Par ailleurs, le dialogue engagé entre le gouvernement et les syndicats a permis de trouver des solutions aux points de revendication des syndicats dont le paiement des primes de dévouement et les arriérés des primes de transport. Grâce à ce dénouement heureux, les activités ont été mises en œuvre par les directions techniques du ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC). Les fortes inondations de 2022 et 2024 ont impacté la mise en œuvre des activités du PREAT car certaines zones étaient inaccessibles pendant une certaine période impactant ainsi la supervision des travaux de construction.

Enfin, pendant les campagnes électorales pour les présidentielles en 2024, certains cadres et autres responsables éducatifs ont été mobilisés par leurs partis politiques pour aller battre campagne au profit de leurs candidats. Ainsi, durant cette période, il était difficile d'organiser des missions conjointes de suivi et de supervision des activités entre l'UNICEF, l'UNESCO et les services techniques du MENPC.

(ii) : Risques : les risques identifiés pendant l'élaboration du PREAT étaient restés les mêmes ainsi que les mesures d'atténuation. Par ailleurs, d'autres risques non envisagés à l'époque ont survenu, à savoir la parution de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020.

Enseignements et recommandations, pratiques réussies et interventions innovantes

Description détaillée

L'UNICEF a noté qu'une forte implication des acteurs locaux facilitait le suivi de proximité de la présence en classe des enseignants contractuels. Cette pratique a été renforcée au cours de l'année 2023, période durant laquelle presque tous les enseignants contractuels de l'année précédente ont renouvelé leurs contrats. Grâce à l'expérience acquise et à une meilleure compréhension du rôle attendu de chacun, les autorités scolaires, dont les DPENPC et les inspecteurs départementaux et pédagogiques, et les parents d'élèves, se sont impliquées plus efficacement dans le suivi des enseignants. Ainsi, le mécanisme de coordination des maîtres communautaires et contractuels dirigé par les DPENPC a facilité le suivi de paiement et l'identification des absents au niveau local. Ce mécanisme de suivi près de l'école a contribué au remplacement immédiat des absents et enfin à l'atteinte de 98% du taux de présence effective des enseignants contractuels pour l'encadrement de 175 282 élèves dans les cinq provinces appuyées (Logone Oriental, Mandoul, Lac, Kanem, et Sila).

Compte tenu du développement relativement récent de l'éducation préscolaire au Tchad, il a été jugé important d'introduire dans le processus de conception de curriculum, différentes initiatives favorisant la compréhension du préscolaire par les acteurs impliqués.

En termes de méthodologies, au lieu de se focaliser exclusivement sur la rédaction du curriculum, le comité technique et l'UNICEF ont introduit comme étape préalable un test pilote dans six jardins d'enfants à N'Djaména. Le but de cette expérimentation consistait à démontrer que de nouvelles pratiques pédagogiques proposées dans le curriculum sont possibles avec les réalités locales et le contexte socioculturel. La mise en pratique en parallèle de l'élaboration a permis de contextualiser au fur et à mesure de la conception. Par ailleurs, vu la nouveauté de cette initiative au Tchad, l'appui technique de l'UNICEF a envisagé également le renforcement de capacités des participants du comité. Ainsi, l'UNICEF a organisé une vidéoconférence avec un chercheur en neurosciences sur le cerveau, les fonctions exécutives et l'apprentissage chez l'enfant en âge du préscolaire. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'utilité de cette intervention pour une rédaction de qualité des documents.

A l'issue de l'élaboration des documents, l'expérimentation pédagogique a été étendue dans 17 provinces à travers les éducateurs et animateurs préscolaires formés. Leurs retours d'utilisation des documents ont permis d'ajuster le contenu et finaliser le curriculum, guide pédagogique et livrets d'activités préscolaires en juillet 2024 pour une diffusion et vulgarisation à l'échelle nationale durant l'année scolaire 2024-2025.

Le PREAT a permis la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) du Secteur de l'éducation et de la formation et une base de données SIG au niveau central et aux niveaux décentralisés dans 10 provinces pilotes. Le développement d'applications informatiques pour le MENPC - MIRADOR - a permis d'améliorer la gestion des ressources humaines du MENPC notamment le personnel enseignant ainsi que la gestion des données des examens et concours.

L'utilisation de StatEduc en mode décentralisé, au calcul et à l'interprétation des indicateurs a permis de renforcer les capacités au niveau déconcentré.

Une formation spécifique des enseignants en cours d'emploi sur l'éducation inclusive et le soutien scolaire intégré (y compris le soutien psychosocial et la santé mentale) aux élèves vulnérables a permis à un plus grand nombre d'enfants d'accéder à l'éducation en intégrant l'inclusion dans le système.

Le recrutement local des enseignants a permis de répondre aux difficultés de rétention des enseignants, qui mettaient en péril la continuité du processus éducatif, et de réduire les risques que les enseignants démissionnent de leur poste ou demandent à être réaffectés dans la capitale. Cela a été possible puisque les contrats ont été établis directement avec les services décentralisés et les communautés bénéficiaires, assurant ainsi la présence des enseignants et le renouvellement des contrats.

Récits d'impact

Description détaillée

L'un des objectifs majeurs de l'alphabétisation est d'aboutir à une transformation qualitative des conditions de vie des apprenants, de leurs communautés et par extension, du pays entier, notamment à travers le lien établi entre les compétences en alphabétisation et la vie quotidienne des apprenants, y compris, leurs occupations professionnelles, en termes d'amélioration de leurs productions et de leurs productivités.

À l'analyse, le PREAT a engrangé des résultats tangibles, dans ce domaine. En effet, grâce à la maîtrise des compétences en alphabétisation de base, 49 081 apprenants dont 27 748 filles et femmes ont pu poursuivre plusieurs formations professionnelles ciblées, notamment, en agriculture, élevage, agroalimentaire, artisanat d'art, artisanat utilitaire, fabrication de produits cosmétiques et de la pharmacopée, etc. Ces actions viennent ainsi concrétiser la vision du lien étroit entre alphabétisation-employabilité ou auto-emploi, entre alphabétisation et développement durable. Les personnes formées témoignent de

l'amélioration substantielle de leurs productions, d'une vie familiale plus saine et de la qualité de leurs contributions à la vie de leurs localités. À titre d'illustration, les femmes néo alphabétisées, organisées en groupements, mènent avec succès des activités génératrices de revenus. Elles transforment des produits très variés (beurre de karité, graines de néré, huile d'arachide et de sésame, du savon et d'autres produits cosmétiques, etc.) qu'elles utilisent pour leurs propres besoins et vendent une partie non seulement au niveau local, mais également dans la capitale N'Djaména et d'autres villes du Tchad, tout en appliquant une comptabilité efficace apprise dans leurs centres d'alphabétisation.

La mise à disposition de manuels scolaires au niveau primaire est effective, contribuant à un meilleur niveau d'acquisition des élèves dans les disciplines fondamentales, et ce en dépit des aléas de diverses natures rencontrés dans les provinces concernées. Les constructions d'écoles ont un impact sur les résultats scolaires. « Avant le projet, les enfants prenaient les cours dans des abris de fortune. Ils étaient assis à même le sol pour recevoir les cours. Les élèves et les enseignants étaient exposés aux intempéries de diverses natures comme le vent, le soleil, les pluies etc. Mais avec le projet, nous avons pu construire des écoles dignes de ce nom, des écoles équipées avec des tables-bancs et cela contribue à la qualité de l'éducation. Il y a une augmentation du temps d'apprentissage et cela améliore à la fin, la qualité de l'éducation. De cette manière, les enfants acquièrent journalièrement les compétences que les maîtres transmettent ».

L'acquisition des savoirs par les élèves est conditionnée par l'évolution qualitative des pratiques des enseignants et maîtres communautaires, dans une dynamique de formation continue – impliquant notamment la formation des équipes pédagogiques, l'élaboration/rénovation de curricula, la contractualisation des enseignants... « Les maîtres communautaires nous font comprendre qu'avant, ils naviguaient à vue mais maintenant, on leur a appris comment tenir une classe avec une fiche. Avant il n'y en avait pas. Maintenant, les enseignants disent qu'ils sont en mesure d'utiliser les fiches et de voir comment nous progressons dans le déroulement des leçons ». C'est sur la base de ces fiches que les inspecteurs pédagogiques et conseillers dans les régions réalisent le suivi et le monitoring des enseignements, afin d'analyser les pratiques des enseignants, et d'engager, le cas échéant, des remédiations qui participent à la montée en compétence des équipes pédagogiques... Une dynamique « apprenante », à tous les niveaux, est donc enclenchée. « Dès que nous formons les maîtres communautaires, nous les inscrivons dans une banque de données. Dès qu'il y a des innovations, nous les recherchons pour les former de nouveau et actualiser leurs connaissances ». « Quand on observe les pratiques des enseignants, on sent qu'il y a un changement positif, ce n'est plus comme avant où l'enseignement se faisait sur le tas. On les a rendus plus professionnels ». Enfin, les capacités nationales d'organisation des évaluations et d'utilisation des résultats ont été renforcées : en dehors du BEF et du BAC, il n'existait aucun système d'évaluation des acquis scolaires au Tchad en 2018. Des tentatives avaient été engagées par le Service d'évaluation et de suivi de la Direction de l'enseignement primaire, et par le Service d'évaluation au sein de la DAPCS, mais elles n'ont été ni concluantes ni pérennisées. Le PREAT a financé l'étude de conception de ce système et notamment structurer l'équipe pluridisciplinaire du MENPC, afin de garantir l'autonomie de l'instance d'évaluation.

5 facteurs majeurs ont contribué à l'amélioration des taux d'alphabétisation :

- L'engouement des populations pour l'alphabétisation des adultes, en lien avec les campagnes de sensibilisation d'une part, et par effet d'entraînement et de bouche à oreille, d'autre part
- L'augmentation significative de la participation dans les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle, comme nous l'avons rappelé au travers des différents indicateurs disponibles ;
- La subvention accordée aux opérateurs grâce aux financements du PREAT ;
- L'Assistance technique internationale à la stratégie d'alphabétisation, s'appuyant notamment sur la logique du « faire-faire » et l'articulation des cycles « alphabétisation de base » et « post-alphabétisation », avec la mise en œuvre effective des options de la Formation Technique Spécifique en faveur des femmes et des jeunes ;
- L'articulation entre le MENPC et l'UNESCO, notamment à travers les missions conjointes de supervision et d'appui-conseils, en faveur des intervenants en alphabétisation.

Un des grands impacts mentionnés par les planificateurs du SIGE est la disponibilité de l'énergie solaire qui leur facilite dans leurs travaux quotidiens. Un de planificateur a fait comprendre son enthousiasme durant l'évaluation en ces termes : « Notre SIGE est l'effet le plus visible. Il est important de travailler à consolider ses effets, surtout au niveau des provinces où l'utilisation des panneaux solaires a permis de faire fonctionner le SIGE

et de l'alimenter régulièrement, pour disposer à tout moment de données fiables ; le Tchad dispose désormais des meilleures statistiques de l'éducation parmi tous les pays de la Région de l'Afrique centrale et cela grâce au PREAT ». Il poursuit et fait comprendre que : « Les compétences tchadiennes permettent de gérer le SIGE et les données statistiques tombent régulièrement et cela permet d'orienter les choix et les décisions pour le développement du système éducatif ».

Aussi, il faut noter qu'une mission de capitalisation a été menée en fin d'année dans quelques provinces pour recueillir les récits de vie des bénéficiaires directs du projet. Ainsi plusieurs vidéos et photos ont

été réalisées. Les vidéos sur les récits des impacts du projet sur la vie des bénéficiaires ont permis de réaliser 5 capsules et un documentaire.

Évaluation de la mise en œuvre du projet : Efficacité

Efficienne globale

Niveau d'efficacité 4
Haute

Respect des délais

Description détaillée

La mise en œuvre des activités a connu du retard à cause des facteurs externes indépendants du MENPC et des agents partenaires. Ces principaux facteurs qui ont affecté la mise en œuvre du programme sont présentés ci-dessous :

Retard accusé dans la désignation des points focaux du MENPC : L'organisation du travail a nécessité d'abord la désignation officielle des cadres du MENPC responsables de chaque composante et sous-composante. La lettre de désignation a été partagée en octobre 2018. C'est à la suite de cette désignation des points focaux du MENPC que les agents partenaires ont commencé les échanges sur la mise en œuvre des activités par sous composante.

Changements des acteurs-clés au sein du MENPC : Le retard dans la désignation des points focaux du MENPC était étroitement lié aux changements majeurs intervenus au sein du MENPC. À la suite de la suspension du Secrétaire Général du MENPC en mai 2018, le poste du Secrétaire Général a été remplacé par la création et nomination du poste de Directeur Général du MENPC en août 2018. Par ailleurs, le poste du Ministre de l'Education a connu un changement en mai 2018. Ces changements successifs ont affecté la mise en œuvre du programme. Des activités clés au démarrage du programme ont été mises en attente jusqu'à ce que le MENPC soit redevenu pleinement opérationnel avec la mise en place d'une nouvelle équipe.

Travail supplémentaire à cause de l'élaboration d'une nouvelle requête pour un financement supplémentaire : La toute première information sur la possibilité d'un financement additionnel de 22,2 millions USD du GPE a été partagée avec les partenaires en juin 2018 dans le cadre d'une mission du responsable pays GPE pour le Tchad, en recommandant que ce financement additionnel venait en complément du financement initial sur les mêmes composantes. En septembre 2018, lors d'une réunion du GLPE, le MENPC a annoncé sa décision d'entamer l'élaboration de la requête pour le financement additionnel en l'ajoutant sur le PREAT, tout en gardant les axes stratégiques initiaux et les agents partenaires et en augmentant le nombre des bénéficiaires. Le MENPC a ensuite désigné UNICEF comme l'agent partenaire responsable de la gestion du processus de l'application du financement supplémentaire. Entre octobre 2018 et février 2019, UNICEF a soumis une petite requête auprès du GPE et a recruté deux consultants pour l'élaboration de la requête du financement. Ce qui a permis également d'organiser un atelier d'élaboration d'une note conceptuelle de la requête. Vue l'importance du financement additionnel, tous les points focaux des composantes et sous-composantes au sein du MENPC ainsi que les agents partenaires ont été mobilisés pour la préparation et la participation aux activités. Ce travail supplémentaire a été effectué en même temps que la mise en œuvre du PREAT, aboutissant ainsi à un certain niveau de retard dans les activités du PREAT.

Modification dans le processus relatif à la sous-composante 1.2. : Dans le cadre de la sous-composante 1.2. « Contractualisation et subventions des enseignants de l'enseignement primaire », les retards pris dans le cadre du recensement ont eu un impact direct sur le recrutement des contractuels, du fait notamment de la décision du MENPC de retenir seulement comme candidats à la contractualisation les maitres communautaires de niveau 2 recensés.

Modification envisagée dans la modalité de mise en œuvre de la sous-composante 2.1. : En ce qui concerne la sous-composante 2.1. « Dotation en manuels scolaires de l'enseignement primaire », il était prévu l'acquisition des manuels en 2018 pour les élèves de CE, en 2019 pour les élèves de CM et en 2021 pour les élèves de CP. Or avec la nouvelle politique du livre et le besoin de mise en page éditoriale identifié, cet éclatement des commandes des manuels par année a occasionné des coûts supplémentaires pour l'impression et la distribution. Ainsi, avec le financement supplémentaire il a été proposé que l'acquisition des manuels pour les élèves des niveaux CE et CM se fasse en une seule fois, incluant au préalable la mise en page éditoriale. Cette distribution des manuels a permis d'assurer la continuité dans l'utilisation des manuels qui n'ont qu'une durée de vie de trois ans au maximum avec une déperdition annuelle de 10%.

Retard dans la mise en œuvre de la sous-composante 2.2. : Pour ce qui est de la sous-composante 2.2. « Amélioration de la formation continue des différents acteurs de la chaîne pédagogique et d'encadrement » ; de la sous-composante 2.3. « Amélioration du système d'évaluation des acquis scolaires des élèves » ; des sous-composantes 3.1. et 3.2. « Amélioration de l'offre et de la qualité de l'alphabétisation et de l'éducation de base non-formelle » ; et des sous-composantes 4.1. et 4.2. « renforcement des capacités du pilotage et des gestions » et « amélioration du système d'information », outre la clôture budgétaire, le retard a été essentiellement dû à la non-finalisation et à la non-transmission des documents de demande de financement (TDRs, contrats de service, accords de partenariat d'exécution etc.) des premières activités par le point focal du MENPC, la Direction de la Formation des Enseignants (DFE) après l'atelier de planification conjointe des activités de novembre 2018.

Changement de la méthodologie du recensement des MC : Initialement, il était prévu que le recensement des maitres communautaires doit se faire à l'école. Dans la pratique, il s'était déroulé dans les inspections pédagogiques de l'enseignement primaire. En effet, les écoles étaient fermées pendant cette période à cause de la grève lancée par les syndicats des enseignants.

Grève des fonctionnaires au début de l'année scolaire 2018-2019 : Depuis 2016, le Tchad a régulièrement subi des perturbations des activités provoquées par des grèves des fonctionnaires y compris les enseignants. Dans un contexte où la conjoncture économique ne montre pas de signe d'amélioration, une nouvelle grève a frappé le pays au début de la nouvelle année scolaire 2018-2019, plus précisément, jusqu'à la troisième semaine du mois d'octobre 2018. Pendant cette période, toutes les écoles publiques étaient fermées et un nombre important des cadres du MENPC s'absentaient de leurs lieux d'exercice. Contexte socio-économique fragilisé et le budget de fonctionnement du MENPC non disponible : La crise économique déclenchée par la chute des prix pétroliers depuis 2014 n'a pas cessé d'aggraver les déficits budgétaires de l'État tchadien et d'affecter directement les vies des citoyens. Dans ce contexte socio-économique fragilisé, le MENPC a travaillé depuis un certain moment sans budget de fonctionnement. Les conséquences caractérisées par le manque de matériels essentiels, de fournitures de bureau et de motivation professionnelle ont abouti au ralentissement du fonctionnement de l'ensemble du MENPC.

Retard dans la disponibilité des données scolaires : le dernier annuaire statistique disponible au Tchad était celui de l'année scolaire 2015-2016 (avec les fonds du GPE ces retards ont été rattrapé). Depuis plusieurs années, la publication des annuaires statistiques par le MENPC connaît un gap considérable à cause de plusieurs facteurs, notamment l'absence de financement de l'Etat dédié aux statistiques scolaires. Cette situation n'a pas favorisé le démarrage des activités prévues dans le PREAT qui nécessitaient une évaluation des besoins basée sur les dernières données statistiques.

Retard dans la mise à disposition des fonds à l'un de l'agent partenaire au Tchad.

Description détaillée

Le temps dont les services d'éducation ont atteint les bénéficiaires du programme :

Contractualisation : Le paiement des subsides aux enseignants contractuels a commencé en août 2019 sous la coordination de l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaire en Education (APICED) alors que le projet était entré en vigueur en juin 2018.

Concernant les infrastructures scolaires : les premières salles de classe ont été réceptionnées et utilisées par les bénéficiaires en 2022 ainsi que les manuels scolaires pour les élèves et les guides pédagogiques pour les enseignants.

Les principales raisons du retard :

Pour ce qui est des sous-composantes dont la mise en œuvre ont été appuyées par UNICEF, la construction des infrastructures scolaires (sous composante 1.1) et l'acquisition et distribution des manuels scolaires (sous composante 2.1) ont accusé un retard important du fait des nombreuses mesures barrières et restrictions imposées par le gouvernement dans l'effort d'empêcher la propagation du virus de la COVID-19 en mars 2020.

Alors que la COVID-19 continuait à se propager, la Direction de la Prospective, de la Planification et de la Carte Scolaire (DPPCS, ancienne DAPRO) / MENPC et UNICEF ont réussi à se réunir en virtuel. Ce qui a permis de finaliser la pré-sélection des écoles bénéficiaires de la construction des infrastructures scolaires du PREAT, et ceci à travers l'analyse des données statistiques en application des critères de sélection prédéfinis. Il a résulté de ces efforts les listes des écoles bénéficiaires en tant que cible de construction de 2020 et 2021 qui ont ensuite été vérifiées, confirmées et remplacées lors des missions conjointes de terrain entre le MENPC et l'UNICEF en janvier et février 2021.

Des retards ont été accusés dans l'avancement des constructions en raison i) d'une faible accessibilité des sites pendant la saison des pluies, ii) du démarrage/lancement des travaux au début de la saison des pluies et iii) d'une faible capacité de réalisation des ouvrages par les entreprises sélectionnées. Pour rattraper les retards dans l'avancement des constructions, l'UNICEF a mis en œuvre les mesures suivantes : (i) signature des contrats avec les entreprises de construction des salles de classe, latrines et points d'eau ainsi qu'avec les bureaux de contrôle avant l'installation de la saison des pluies ; (ii) démarrage des travaux de construction des salles de classe, latrines et points d'eau avant le début de la saison des pluies dans les zones accessibles ; (ii) décaler l'exécution des travaux situés dans les zones inaccessibles pendant la saison des pluies tout en exigeant des cautions de retenue de garantie pour le paiement de la dernière tranche après la réception provisoire des travaux.

L'acquisition et distribution des manuels scolaires et des guides d'enseignants a constitué une autre sous-composante qui a connu un retard important. L'envergure de l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre de cette sous composante ne se limitait pas seulement au Tchad du fait de l'implication de plusieurs acteurs internationaux dans le déroulement des opérations. Par conséquent, la campagne de distribution des manuels scolaires dans les 23 provinces du pays qui était prévue pour le début de l'année scolaire 2020/2021 a été reprogrammée dans le courant de l'année scolaire (Mars-Avril 2021). Toutefois, il convient de noter que la mobilisation des moyens exceptionnels et alternatifs pour alléger les répercussions de la COVID-19 a permis de réaliser des progrès dans la finalisation et l'impression des manuels scolaires et guides d'enseignant.

De la même manière pour les sous composantes appuyées par UNESCO, les mesures barrières prises par les autorités nationales sous la surveillance du Gouvernement et des forces de sécurité ont perturbé la quasi-totalité des activités de formation, l'organisation des ateliers en présentiel, le déroulement des apprentissages d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle, la collecte des données sur le terrain et la conduite des missions d'assistance technique internationale à la mise en œuvre des activités du projet. A titre de rappel, les activités planifiées pendant la période couverte par le rapport, de février 2020 à janvier 2021, sont les suivantes.

Malgré les perturbations induites par la pandémie de COVID-19, la mise en œuvre des activités du PREAT au cours de l'année 2020, à travers le télétravail, a permis de concentrer les efforts autour de l'exécution des activités prioritaires du projet. À la suite à l'allègement des mesures barrières, en particulier la réouverture des établissements scolaires et des centres d'alphabétisation ainsi que la reprise des vols internationaux au mois d'août 2020, les agents partenaires et le MENPC ont adopté des mesures d'urgence pour accélérer la mise en œuvre des activités stratégiques du projet, notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du télétravail.

Le temps dont les services d'éducation ont atteint les bénéficiaires du programme :

Contractualisation : Le paiement des subsides aux enseignants contractuels a commencé en août 2019 sous la coordination de l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaire en Education (APICED) alors que le projet était entré en vigueur en juin 2018.

Concernant les infrastructures scolaires : les premières salles de classe ont été réceptionnées et utilisées par les bénéficiaires en 2022 ainsi que les manuels scolaires pour les élèves et les guides pédagogiques pour les enseignants.

Les principales raisons du retard :

Pour ce qui est des sous-composantes dont la mise en œuvre ont été appuyées par UNICEF, la construction des infrastructures scolaires (sous composante 1.1) et l'acquisition et distribution des manuels scolaires (sous composante 2.1) ont accusé un retard important du fait des nombreuses mesures barrières et restrictions imposées par le gouvernement dans l'effort d'empêcher la propagation du virus de la COVID-19 en mars 2020.

Alors que la COVID-19 continuait à se propager, la Direction de la Prospective, de la Planification et de la Carte Scolaire (DPPCS, ancienne DAPRO) / MENPC et UNICEF ont réussi à se réunir en virtuel. Ce qui a permis de finaliser la pré-sélection des écoles bénéficiaires de la construction des infrastructures scolaires du PREAT, et ceci à travers l'analyse des données statistiques en application des critères de sélection prédéfinis. Il a résulté de ces efforts les listes des écoles bénéficiaires en tant que cible de construction de 2020 et 2021 qui ont ensuite été vérifiées, confirmées et remplacées lors des missions conjointes de terrain entre le MENPC et l'UNICEF en janvier et février 2021.

Des retards ont été accusés dans l'avancement des constructions en raison i) d'une faible accessibilité des sites pendant la saison des pluies, ii) du démarrage/lancement des travaux au début de la saison des pluies et iii) d'une faible capacité de réalisation des ouvrages par les entreprises sélectionnées. Pour rattraper les retards dans l'avancement des constructions, l'UNICEF a mis en œuvre les mesures suivantes : (i) signature des contrats avec les entreprises de construction des salles de classe, latrines et points d'eau ainsi qu'avec les bureaux de contrôle avant l'installation de la saison des pluies ; (ii) démarrage des

travaux de construction des salles de classe, latrines et points d'eau avant le début de la saison des pluies dans les zones accessibles ; (ii) décaler l'exécution des travaux situés dans les zones inaccessibles pendant la saison des pluies tout en exigeant des cautions de retenue de garantie pour le paiement de la dernière tranche après la réception provisoire des travaux.

L'acquisition et distribution des manuels scolaires et des guides d'enseignants a constitué une autre sous-composante qui a connu un retard important. L'envergure de l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre de cette sous composante ne se limitait pas seulement au Tchad du fait de l'implication de plusieurs acteurs internationaux dans le déroulement des opérations. Par conséquent, la campagne de distribution des manuels scolaires dans les 23 provinces du pays qui était prévue pour le début de l'année scolaire 2020/2021 a été reprogrammée dans le courant de l'année scolaire (Mars-Avril 2021). Toutefois, il convient de noter que la mobilisation des moyens exceptionnels et alternatifs pour alléger les répercussions de la COVID-19 a permis de réaliser des progrès dans la finalisation et l'impression des manuels scolaires et guides d'enseignant.

De la même manière pour les sous composantes appuyées par UNESCO, les mesures barrières prises par les autorités nationales sous la surveillance du Gouvernement et des forces de sécurité ont perturbé la quasi-totalité des activités de formation, l'organisation des ateliers en présentiel, le déroulement des apprentissages d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle, la collecte des données sur le terrain et la conduite des missions d'assistance technique internationale à la mise en œuvre des activités du projet. A titre de rappel, les activités planifiées pendant la période couverte par le rapport, de février 2020 à janvier 2021, sont les suivantes.

Malgré les perturbations induites par la pandémie de COVID-19, la mise en œuvre des activités du PREAT au cours de l'année 2020, à travers le télétravail, a permis de concentrer les efforts autour de l'exécution des activités prioritaires du projet. À la suite à l'allègement des mesures barrières, en particulier la réouverture des établissements scolaires et des centres d'alphabétisation ainsi que la reprise des vols internationaux au mois d'août 2020, les agents partenaires et le MENPC ont adopté des mesures d'urgence pour accélérer la mise en œuvre des activités stratégiques du projet, notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du télétravail.

Concernant les manuels scolaires, le retard était dû au temps pris pour apporter des corrections aux manuels et guides. Ce qui n'a pas permis de délivrer le bon à tirer (BAT) par le CNC à l'imprimeur dans le délai et lancer l'impression des manuels et guides. Des séances de travail avec l'imprimeur ont permis d'accélérer la finalisation des corrections et la délivrance du BAT.

Coûts du financement

Description détaillée
Non

Alignement et harmonisation

Description détaillée
Gestion financière

Visites programmatiques accompagnant la mise en œuvre des activités : Selon la procédure standard adoptée par l'UNICEF « Approche harmonisée des transferts des espèces (HACT) », un transfert de fonds aux partenaires de mise en œuvre devrait être accompagné d'une visite programmatique (suivi de terrain) dans le cadre des activités d'assurance. Par conséquent, des staffs de l'UNICEF étaient présents pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds.

Mise à disposition spécifique des fonds par l'UNESCO : L'organisation n'utilise pas le HACT pour faire des transferts directs aux opérateurs et bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités, l'exécution financière est directement administrée par les procédures de l'organisation. A cet effet, les dispositions étaient prises pour limiter les risques financiers liés au transfert de cash aux opérateurs et au Ministère. L'acceptation de cette clause par les agents du MENPC responsables des composantes du PREAT a constitué un défi majeur. Des efforts de sensibilisations et de plaidoyers ont été mises en œuvre pour rassurer les responsables du MENPC sur l'importance de ces dispositions qui renforce la bonne gouvernance et limitent les risques fiduciaires. Pour améliorer le processus de mise à disposition des fonds du projet au MENPC, l'UNESCO a procédé également à l'établissement de contrats directs de service ou d'IPA (Implementation Partnership Agreement) avec les directions techniques du MENPC. Cette procédure a permis d'assurer un meilleur leadership des directions techniques dans la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des activités du PREAT.

Gestion des achats :

Utilisation d’une plateforme publique pour les appels d’offre internationaux : Pour la plupart des questions relatives aux procédures de la gestion des achats, en particulier les appels d’offres internationaux, l’UNICEF Tchad a utilisé la plateforme commune publique pour toutes les organisations des Nations Unies, intitulée « Marché mondiale pour les Nations Unies (UNGM) ». Tout prestataire inscrit sur le site avait accès à tous les dossiers mis en ligne sur le site pendant la période de publication.

Utilisation des procédures administratives de l’UNESCO : la gestion des achats était gérée par les procédures administratives de l’organisation. A cet effet, les marchés d’appel d’offre ont été effectués en local ou à l’international selon les seuils financiers fixés par les procédures financières. L’UNESCO a également recours aux services de l’UNOPS pour les gros achats en cas de besoin.

Communication en garanties sociales et environnementales

Précaution et protection renforcée pendant les travaux de construction : Les travaux de construction du PREAT ont été réalisés dans les écoles existantes. Afin de limiter les potentiels risques sur les enfants et l’environnement, les entreprises ayant signé des contrats avec l’UNICEF ont été sensibilisées pour ne pas employer les enfants dans les travaux et pour éviter la destruction des arbres aux alentours. Par ailleurs, elles ont utilisé des balises afin de délimiter clairement les zones de travaux tout en informant les membres des communautés d’empêcher l’accès des enfants à ces zones.

Atelier de dissémination du PREAT : Un atelier de dissémination du PREAT a été organisé du 9 au 10 janvier 2020 à N'Djamena. Cet atelier a permis d’améliorer la communication et le partage d’informations avec les Délégations Provinciales à l’Education et à la Jeunesse (DPEJ), notamment sur le choix des sites pour les prochaines constructions et le paiement des enseignants, afin d’atténuer d’éventuelles conflits entre les communautés et les enseignants. Ainsi, ce sont au total une centaine de personnes issues des ministères en charge de l’éducation et de la société civile qui ont pris part à cet important atelier.

Appui à l’organisation de campagnes de sensibilisation : UNESCO a appuyé l’organisation des missions des campagnes de sensibilisation sur l’AENF, le processus de formation continue des enseignants en cascade, l’organisation des campagnes de collecte de données du SIGE et les activités de la carte scolaire pour sensibiliser l’ensemble des acteurs afin d’assurer une meilleure mise en œuvre des activités du PREAT sur le terrain. Des sections spécifiques sur l’éducation à la paix, à la citoyenneté, à la prévention de l’extrémisme violent et à la violence en milieu scolaire ont été intégrées dans les modules de formation des enseignants afin de renforcer la cohésion sociale et scolaire autour de l’atteinte des résultats du système éducatif à travers le PIET.

Priorité donnée à la communication sociale : Une stratégie de communication du MENPC a été élaborée avec l’appui du PREAT qui accorde une priorité à la communication sociale élargie à l’ensemble des acteurs du système éducatif, en particulier, les enseignants et leurs syndicats, les parents d’élèves, les communautés éducatives, les responsables et autorités de l’administration scolaire centrale et déconcentrée.

Partenariats

Description détaillée

N/A

Amélioration grâce l’utilisation des données et des éléments concrets

Description détaillée

Le projet a contribué au renforcement du SIGE (Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation) via sa composante 4, axée sur l'amélioration des capacités de gestion du système. Cet appui a permis :

- La production régulière des annuaires statistiques scolaires et universitaires ;
- La modernisation de l'application de gestion des ressources humaines ;
- Le développement d'une application dédiée aux examens et concours ;
- La décentralisation du SIGE dans 10 provinces ;

- L’institutionnalisation de la carte scolaire ;
- La mise en place d’un Système d’Information Géographique (SIG) ;
- Le renforcement des compétences techniques des acteurs du SIGE au niveau central et déconcentré dans la collecte, l’analyse et l’utilisation des données.

Grâce à la disponibilité de ces données statistiques, le projet a permis :

- Un suivi efficace des progrès réalisés dans le cadre du projet (cadre de résultats) ;
- Une meilleure planification des besoins éducatifs ;
- Un suivi renforcé des politiques éducatives ;
- Une allocation optimale des ressources humaines ;
- la disponibilité des données au niveau local (Province) pour la planification et la prise de décisions ;
- la disponibilité des données des examens et concours permettant une analyse du niveau d’acquisitions de compétences au sein du système éducatif tchadien
- L’élaboration/actualisation du PIET en 2021, du RESEN et la tenue de la revue sectorielle 2022 ;
- L’élaboration du pacte de partenariat, ayant conduit au Projet de Refondation de l’École Tchadienne

Utilisation des processus du GPE

Description détaillée

N/A

Durabilité et gestion des subventions

PÉRENNITÉ

Description détaillée

Le MENPC a élaboré un manuel de formation sur l’entretien des infrastructures scolaires. Ainsi, pour l’appropriation et la pérennité des acquis du PREAT, le MENPC en collaboration avec l’UNICEF, a organisé des ateliers de renforcement de capacités des membres des communautés bénéficiaires de construction des salles de classe, des latrines et des points d’eau en techniques de construction, d’entretien et de gestion de ces infrastructures.

La stratégie de la montée en compétences des maîtres communautaires (clé de voûte de l’accès à l’enseignement primaire), via une approche couplant rémunération et formation, semble pertinente, à la condition que cette dynamique (dont les premiers résultats sont encourageants) soit poursuivie, soit dans le cadre d’une nouvelle programmation UNESCO/UNICEF, soit via la reprise du financement par l’Etat tchadien – au risque d’une sortie du système éducatif d’enseignants sur lesquels le PREAT a « investi » au travers de ses différentes composantes (notamment le volet formation).

La conception du PRET retient le principe de complémentarité et de capitalisation des expériences et leçons des autres projets et programmes achevés ou en cours de réalisation. Ainsi, en matière de construction, le PRET capitalisera ces expériences et afin de remédier à la question liée au retard et autres problèmes rencontrés lors de l’exécution, il est préconisé de : (i) renforcer le dialogue et le mécanisme de pilotage tel que décrit dans le document de pacte de partenariat à travers le Secrétariat permanent du PIET2; (ii) veiller à la pleine implication de la communauté durant les différentes étapes du processus de construction allant de l’identification, à la réception et à la gestion; (iii) assurer une visite préalable des sites retenus par les entreprises potentiellement intéressées par le marché afin d’éviter les problèmes de gestion des contrats inhérents aux particularités des sites; (iv) assurer la bonne programmation des travaux sur le terrain qui doivent commencer avant la saison des pluies ; (v) assurer une régularité et une fréquence convenable des visites de suivi des travaux par les ingénieurs du MENPC et (vi) transmettre des requêtes de demande de financement de façon anticipée. par ailleurs, l’expérience du PREAT et du PUREAT a montré aussi que la réalisation des infrastructures scolaires selon l’approche entreprise a été assez concluante et a donné satisfaction en termes d’efficacité et d’efficience. Ainsi, il

est retenu d'adopter cette même approche dans le cadre de l'exécution du présent programme. Aussi, le MENPC dispose des ingénieurs en génie civil qui ont fait preuve dans l'exécution de ces projets. Cependant, le renforcement de capacités techniques dans le suivi et de réceptions s'avère nécessaire ainsi que la formation des communautés sur les techniques d'entretien des infrastructures scolaires. Concernant l'acquisition des manuels en appel d'offres international, il a été constaté plusieurs insuffisances : i) la reliure à l'envers de certains manuels et guides en arabe, ii) le mauvais colisage, iii) les retards dans l'acheminement des manuels (cas des manuels du CP), iv) les corrections ne sont pas exhaustives et des reprises avec de nouvelles corrections ont été signalées, v) la non-maîtrise des quantités acheminées et des difficultés de distribution. Ces insuffisances nécessitent désormais une meilleure sélection des fournisseurs et un suivi plus rigoureux des marchés. Dans le cadre du PRET, il serait indiqué de prendre en compte le décret n° 1663 du 18 octobre 2018 qui prescrit et définit les rôles dans le cadre de l'impression et la distribution des manuels scolaires et guides au Tchad.

Contractualisation des enseignants du primaire

Afin de rendre pérenne la contractualisation des enseignants :

- Les nouveaux financements GPE à travers le PRET développera une application (e-subside) qui permettra d'assurer une meilleure traçabilité des paiements de subsides et de traitement des plaintes.
- L'intégration des maitres communautaires à la fonction publique a été identifié comme un des indicateurs déclencheurs pour les fonds à effets multiplicateurs du GPE dont le Tchad a été déclaré éligible.
- Le contrôle de la présence effective des enseignants en classe sera pris en charge par l'application e-subside.
- La rénovation du dispositif de suivi des pratiques de classe sera développée en utilisant de nouveaux outils standardisés d'observation des pratiques de classe et enseignante pour assurer la qualité pédagogique. Aussi, il faut préciser que les enjeux de la qualité pédagogique sont pris en compte par le PRET à travers des mécanismes nationaux d'incitation à la performance qui seront développés.

La formation continue des acteurs de la chaîne pédagogique et d'encadrement

Pour rendre autonome les apprentissages, le PRET compte renforcer les capacités des enseignants au numérique éducatif. Ainsi, la formation initiale et continue des enseignants s'appuiera sur des solutions de faible technicité (par exemple, télégramme, podcasts, téléphones...) comme moyen d'aider les enseignants à accéder à des contenus de cours et ainsi améliorer les capacités des enseignants.

Amélioration de l'offre et de la qualité d'alphabétisation et de l'Education de base non formelle

Tout comme dans le cas des projets PREAT/PUREAT, le déroulement de la composante alphabétisation et éducation de base non formelle va fonctionner selon la stratégie nationale, officiellement adoptée par le Tchad, à savoir « la stratégie du faire faire ». Ladite stratégie vient en appui à la décentralisation, avec pour avantage de permettre l'autonomisation des organisations de la société civile pour une meilleure gouvernance de l'AEBNF. Pour cette stratégie, il faut définir et répartir clairement les rôles ainsi que les responsabilités afin que chaque acteur connaisse, accepte et assume ses attributions. La stratégie recommande également que les acteurs soient contraints à rendre compte des activités menées et soient soumis à un contrôle continu. Le consensus dans la prise de décision par une synergie d'actions concertées devra être requis.

Amélioration des capacités de pilotage du système

Dans une logique de renforcement des capacités générales de pilotage et de gestion des cadres et personnels du MENPC, la composante 4 du PREAT poursuit plusieurs objectifs :
Former les structures clés du MENPC pour améliorer le pilotage et la gestion du système éducatif (planification, programmation, gestion administrative, financière) ;
Doter en équipement informatique les structures clés du MENPC pour une meilleure gestion et pilotage du PIET ;

Elaborer et gérer la carte scolaire ;
Renforcer et décentraliser le SIGE, notamment dans les 5 provinces visées par le PUREAT.

Dans le cadre du PUREAT, cette composante vise à renforcer le Système d’Information et de Gestion en Education (SIGE) pour améliorer la qualité et l’exploitation des données et assurer une prise en compte intégrée des situations d’urgence, notamment en lien avec d’autres projets d’urgence sur les provinces concernées.

Des résultats concrets sont observables et le système éducatif du Tchad a pu être renforcé grâce aux deux projets, en particulier depuis 2020. Tout d’abord, le MENPC a formalisé un plan de renforcement des capacités, finalisé en 2021. Les Directions centrales du MENPC ont été dotées en équipements informatiques pour le renforcement du département ministériel et la réhabilitation du réseau informatique du bâtiment abritant le MENPC. Les responsables et cadres du MENPC ont également bénéficié d’équipements informatiques et d’un accès à Internet. Par ailleurs, grâce au PREAT, trois véhicules ont été mis à la disposition des Directions Techniques du MENPC pour l’appui à la mise en œuvre des activités du PREAT sur le terrain (en lien avec la décentralisation du SIGE, la carte scolaire, l’évaluation des acquis scolaires et la formation des enseignants). Enfin, comme vu ci-avant, une centaine de cadres du MENPC au niveau central et au niveau des services déconcentrés ont été formés en planification et gestion, à partir de 2020, à l’IIPE (Institut International de Planification de l’Education - Dakar).

L’ensemble des équipements du SIGE ont été acquis, et les activités de décentralisation du SIGE dans les provinces et d’élaboration de la carte scolaire programmés ont été initiées en 2022. Le travail - en cours - de géolocalisation des établissements scolaires et d’élaboration de la première carte scolaire dans le pays permettent désormais d’orienter l’implantation des établissements scolaires, à l’aune de la demande et des besoins. De même, le PREAT a permis d’améliorer la production de données statistiques scolaires annuelles.

Gestion des subventions et utilisation des fonds

Fonds non dépensés

Montant des fonds qui n'ont pas été dépensés à la clôture de la subvention
0

Description détaillée
N/A

Performance de la gestion

Niveau de performance de la direction 5
Hig Très satisfaisant (HS)

Description détaillée
La mise en œuvre des activités a été faite selon les procédures habituelles de l’UNICEF, tout en suivant la description et les dispositions du projet telles qu’approuvées en étroite collaboration avec les cadres du MENPC dans l’optique de transfert des compétences. Les procédures de l’UNICEF ont été utilisées pour la passation des différents marchés des composantes. Concernant les modalités de transferts des fonds et de leurs suivis au niveau national, il faut noter qu’en matière de gestion financière, l’approche harmonisée des transferts monétaires (HACT) qui a été adoptée en 2005 par le PNUD, l’UNICEF, le

FNUAP et le PAM, conformément à la résolution 56/201 de l'Assemblée générale des Nations Unies, représente un cadre opérationnel commun (harmonisé) pour le transfert de fonds aux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux (partenaires institutionnels et partenaires techniques), que ces partenaires travaillent ou non avec un ou plusieurs organismes des Nations Unies. L'objectif du cadre HACT est de favoriser un alignement de l'aide au développement aux priorités nationales et de renforcer les capacités nationales en matière de gestion et de redevabilité, tout en ayant comme objectif ultime le passage progressif aux systèmes nationaux. Le cadre HACT est destiné à constituer un ensemble simplifié de procédures de demande, de décaissement, de garantie et de rapport sur les fonds pour gérer efficacement les risques, réduire les coûts des transactions et promouvoir le développement durable de manière coordonnée.

Dans le cadre du HACT, les activités d'assurance sont conduites de manière systématique, pour déterminer si les fonds transférés aux partenaires de mise en œuvre ont été utilisés aux fins prévues et conformément au plan de travail annuel. Les activités d'assurance comprennent notamment :

- Les visites programmatiques : celles-ci sont conduites pour vérifier que les activités sont mises en œuvre et les résultats atteints comme planifié et/ou comme déclaré par le partenaire.
- Le suivi de l'utilisateur final est un outil développé dans le but de : contrôler l'efficacité et l'efficience et obtenir un retour d'information essentiel de la part des utilisateurs finaux concernant la qualité, l'adéquation et l'utilisation des biens fournis dans le cadre du programme. Le suivi de l'utilisateur final vise à évaluer la fonctionnalité des infrastructures et équipements et déterminer si les biens fournis par l'UNICEF sont utilisés aux fins prévues et de manière appropriée, déterminer si l'argent dépensé dans les programmes soutenus par l'UNICEF est utilisé à bon escient, évaluer la qualité, l'efficacité et l'adéquation des fournitures aux objectifs du projet, évaluer la rapidité et l'exhaustivité de la livraison des fournitures et de l'équipement aux utilisateurs finaux sur les sites du projet, évaluer la capacité des utilisateurs finaux à utiliser les fournitures/équipements, évaluer l'état et la qualité technique des équipements, déterminer l'impact des fournitures/équipements sur les utilisateurs finaux. Ce suivi fournit des données sur lesquelles l'UNICEF peut évaluer l'efficience et l'efficacité des approvisionnements des programmes afin de déterminer si les intrants représentent une bonne valeur pour l'argent dépensé.
- L'assurance financière : Il s'agit des vérifications ponctuelles qui sont des examens périodiques sur place, effectués pour évaluer l'exactitude des états financiers relatifs aux transferts de fonds aux partenaires et l'état d'avancement du programme (par le biais d'un examen des informations financières), et pour déterminer s'il y a eu modification importante des contrôles internes. Il s'agit aussi des audits qui sont des examens systématiques et indépendants des données, déclarations, enregistrements, opérations et performances d'un partenaire.

Cofinancement (non lié au fonds à effet multiplicateur)

Description détaillée
N/A

Documents joints

Résultats concrets et produits du savoir

#	Nom du fichier	Type de document	Description
1	UNI805082.JPG		Photo de l'arrivée des manuels scolaires à N'Djaména
2	UNI805083.JPG		Photo de l'arrivée des manuels scolaires à N'Djaména
2	UNI805084.JPG		Photo de l'arrivée des manuels scolaires à N'Djaména
2	UNI805085.JPG		Photo de l'arrivée des manuels scolaires à N'Djaména

2 PERENNITE PREAT.docx

2 Cadre de résultats PREAT rev .docx

The documents listed were submitted with the progress report. If you’d like access to them, please contact the grant operations officer for your country.

Annexes

Annexe 1 : LISTE D'ACRONYMES

Acronyme	Description
AMP	Allocation Maximale par Pays
APICED	Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaire en Éducation
CE	Cours Élémentaires
CM	Cours Moyens
CNC	Centre National de Curricula
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CP	Cours Préparatoires
DPENPC	Délégation Provinciale de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
DAPCS	Direction de l'Analyse, de la Prospective, et de la Carte Scolaire
DFE	Direction de la Formation des Enseignants
DENF	Direction de l'Éducation Non Formelle
DNEAS	Dispositif National d'Evaluation des Acquis Scolaires
GLPE	Groupe Local des Partenaires de l'Éducation
GPE	Partenariat Mondial pour l'Éducation
EBNF	Éducation de Base Non Formelle
ENIB	Ecole Normale d'Instituteurs Bachelier
IDEN	Inspection Départementale de l'Éducation Nationale

IPEP	Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire
MC	Maîtres Communautaires
MENPC	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
MGSN	Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale
PREAT	Projet de Renforcement de l'Éducation et de l'Alphabétisation au Tchad
SIGE	Système d'Information et de Gestion de l'Éducation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
BET	Bureau d'Etudes Technique

Annexe 2 : Modèle de rapport sur les chiffres globaux

Fournissez ci-dessous les données relatives aux trois chiffres mondiaux du GPE pour cette période de rapport :

- Manuels scolaires achetés et distribués
- Enseignants formés
- Salles de classe construites ou réhabilitées

Remarque: Pour les financements cofinancés, veuillez indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 50 % d'une activité de formation des enseignants, la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE pour le nombre d'enseignants formés dans le cadre de cette activité sera de 50 %. Si l'unité d'analyse de l'indicateur est le nombre d'écoles et non de salles de classe, veuillez saisir un nombre estimé de salles de classe et fournir une explication dans la case des commentaires.

Indicateurs du GPE				
Achat et distribution de manuels scolaires				
#	indicateur	Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)	% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)	Commentaires
1	Nombre total de manuels scolaires acquis et distribués par PREAT.	5,039,511	0	La répartition des manuels par niveau se présente comme suit: 2 235 914 manuels scolaires et 50 384 guides pédagogiques pour les élèves des cours préparatoires (CP) ; 1 372 962 manuels de lecture, 1

132 172 manuels de mathématiques, et 298 463 manuels de sciences, aux élèves des cours élémentaires (CE et CM) ainsi que 896 150 ardoises.

Indicateurs du GPE

Enseignants formés

#	indicateur	Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)	% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)	Commentaires
1	Nombre de maîtres communautaires du niveau Zéro formés pour l'accès à MC1	6,000	0	11 384 enseignants ont été formés par le projet parmi lesquels 6 000 MC0 pour l'accès à MC1 aux cours de trois stages de formation accélérée de 45 jours pour l'accès à MC1, sur une cible de 6 047 MC0.

Indicateurs du GPE

Salles de classe construites ou réhabilitées

#	indicateur	Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)	% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)	Commentaires
1	Nombre de nouvelles salles de classe construites par le PREAT	450	0	Les salles de classe ont été équipées avec 11 250 tables bancs pour les élèves ; la fourniture de 450 tables et chaises pour les enseignants ; la construction de 900 cabines de latrines séparées filles et garçons et la réalisation de 75 points d'eau.

Annex 3: État d'avancement de la part variable

Pas de données disponibles

Annexe 4 : Modèle de rapport cumulatif sur les enfants/autres étudiants bénéficiaires

Veuillez indiquer le nombre cumulé d'enfants d'âge scolaire (scolarisés et non scolarisés) et autres étudiants (adolescents ayant dépassé l'âge de la scolarité secondaire et apprenants adultes participant à l'éducation de base) qui ont participé directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d'interventions du projet sur la période de mise en œuvre

totale du financement.

Veillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants/étudiants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapportage considérée. Les données sur les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants et autres bénéficiaires

NOTE: Si ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du programme et indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 40 % du programme qui est cofinancé par le GPE et d'autres donateurs, indiquez 40 % dans la section "% attribué à ce financement".

	Préscolaire (facultatif)	Primaire (facultatif)	Secondaire (facultatif)	Autre (facultatif)	Total	% attribué à ce financement
Nombre cumulatif d enfants ayant bénéficié directement du projet		2,704,236			2,704,236	100
Dont filles		1,189,557			1,189,557	100
Dont enfants handicapés (facultatif)						
Dont enfants réfugiés (facultatif)						
Dont enfants déplacés à l intérieur du pays (facultatif)						
Dont enfants non scolarisés (facultatif)						
Dont enfants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées : précisez lesquelles (facultatif)						

Veillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le projet pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus granulaire de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles. Veuillez indiquer le nombre ou la proportion de filles de divers sous-groupes dans la section prévue pour les commentaires ci-dessous, le cas échéant.

1 Élevée -Aucune insuffisance (ou tout au plus des insuffisances mineures) n'a été constatée dans l'alignement continu entre les activités du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet a fourni des éléments concrets et précis sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs ont été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. Substantielle -Des insuffisances modérées ont été constatées en ce qui concerne l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet a fourni des informations généralement suffisantes sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs ont été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. Limitée -Des insuffisances significatives ont été constatées dans l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet a fourni peu d'informations sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs n'ont pas été pas modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. Négligeable -There were severe shortcomings in the continued alignment between project interventions and the needs of the beneficiaries, partners and the sector. The project differed from those current needs or did not provide information to assess such alignment. If circumstances changed, the objectives were not changed accordingly to keep objectives fully relevant.

2 Élevée-Le projet a dépassé ou entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible d'y parvenir. . Substantielle -Le projet a presque entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible d'y parvenir. Limitée -Le projet a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) ses objectifs (résultats escomptés). Négligeable - Le projet a à peine atteint ou n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant, ou devrait à peine ou ne pas atteindre) ses objectifs (résultats escomptés).

3 L'échelle est également la suivante : Négligeable - La composante/objectif n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant, ou devrait à peine ou pas atteindre) les résultats escomptés. Limité - La composante/objectif a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) les résultats escomptés. Substantiel - La composante/objectif a presque entièrement atteint les résultats escomptés ou est susceptible d'y parvenir. Élevé - La composante/objectif a dépassé ou entièrement atteint les résultats escomptés ou est susceptible d'y parvenir.

4 Élevée -L'efficience a dépassé les attentes.. Substantielle - L'efficience correspond à ce que l'on peut attendre dans le secteur.. Limitée -L'efficience a été inférieure aux attentes dans le secteur. . Négligeable - L'efficience était très faible par rapport aux bénéfices (s'il y en a) et aux normes reconnues dans le secteur.

5 Très Insatisfaisant - La performance globale de la gestion du financement a empêché la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement. Insatisfaisant - La performance globale de la gestion du financement a limité ou mis en péril la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement. Moyennement Insatisfaisant - La performance globale de la gestion du financement a retardé la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement, mais les problèmes ont été résolus pendant son cycle de vie. Moyennement Satisfaisant - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement de réaliser la plupart de ses principaux résultats de manière efficace, avec des insuffisances modérées. Satisfaisant - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement d'atteindre presque tous ses principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. Très Satisfaisant - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures.